

AP ET EPS au collège du Bois d'Aulne

Niveaux concernés : 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

L'accompagnement personnalisé est inclus dans chaque séquence tout au long de l'année sous des formes différentes.

Chaque AP contribue à l'acquisition des compétences visées dans les différents domaines du socle.

Différenciation de la nature et de la temporalité des évaluations réalisées

→ Evaluation diagnostique : en début de séquence qui permet de faire un état des lieux des pré-requis des élèves. (Test de VMA en $\frac{1}{2}$ fond, test natation, PTB en basket...)

→ Evaluation formative : en cours de séquence qui permet à l'élève de se situer dans son cursus d'apprentissage, de prendre conscience de ses besoins, de se fixer des objectifs à atteindre. Pour l'enseignant de réadapter les objectifs ou les conditions de pratique si nécessaire.

→ Evaluation finale : permet la mise en réussite et la valorisation de différents profils d'élèves.

3 critères sont pris en compte :

- le niveau atteint en performance (ne compte que pour 1/3 de la note, le reste étant lié au processus d'apprentissage),
- la maîtrise des contenus,
- l'investissement de l'élève pendant toutes les séances et ses progrès.

Outre la pratique physique, des contenus liés aux rôles sociaux (arbitre, juge, chrono, observateur, starter....) permettent à certains élèves d'être en réussite et de valider des compétences du socle commun.

Différenciation et aménagements pédagogiques

→ Différenciation des contenus en fonction des acquis et mise en place de groupes de niveau.

Ex : Natation, 1/2 fond, badminton, football...

→ Mise en projet de l'élève par le choix d'un contrat en rapport avec ses capacités. (l'auto-détermination est souvent source d'investissement et de motivation)

Ex : Gym , 1/2 fond, renforcement musculaire....

→ De façon ponctuelle, au cours de la séquence, proposer une situation d'apprentissage pour pallier à un manque ou renforcer une maîtrise.

Ex : atelier renversement arrière en gym, atelier coordination en triple saut, ...

→ Différencier l'aménagement du matériel de manière à faciliter ou à complexifier la tâche d'apprentissage.

Ex : 4 planches possibles en triple saut, raquette adaptée en badminton,....

→ Adaptation de l'activité ou du règlement aux besoins des élèves.

Ex : passe canadienne au volley,...

Différencier les formes de regroupements dans la classe

Ex : constitution d'équipes homogènes et hétérogènes, groupes par affinités, tutorat.

Favoriser et diversifier les retours sur la pratique des élèves

Ex : Retour par l'enseignant, par des élèves ressources, avec les supports vidéos, par des fiches d'observation.

Différenciation des élèves à profil particulier (inaptes, ULIS, surpoids)

Une attention particulière est apportée à ces élèves.

Ex : Valorisation des rôles sociaux pour les élèves inaptes.

Aménagement des modalités de pratique et d'évaluation.